

PRÉFÉREZ / LE VÉLO



Une solution écologique, économique et pratique.

Toutes les infos qui vous concernent sur www.arras.fr/jeunesse/vie-etudiante/.

Une zone 30 dans tout le centre-ville

- Les cyclistes peuvent emprunter les sens interdits en zone 30 sans marquage ni signalisation.
- Toutes les voies sont à double sens pour les cyclistes.
- Des panneaux de signalisation indiquent l'entrée en zone 30 et l'autorisation de contre sens cycliste.

Des vélos en prêt gratuitement !

Un service de prêt GRATUIT de vélos est mis à votre disposition

- 30 vélos à l'Université.
- 10 vélos pour les étudiants logeant à la Citadelle.

Les vélos sont à votre disposition pour une durée maximum de deux jours. Un antivol sera prêté en même temps que le vélo. L'emprunt se fait sur présentation de la carte étudiant et de la carte d'identité.

Code de l'usager du vélo

- Les pistes et bandes cyclables sont réservées aux seuls vélos.
- Le remonte-file (dépassement de voitures à l'arrêt) à droite est interdit.
- Le remonte-file (dépassement de voitures à l'arrêt) à gauche est considéré comme un dépassement, donc autorisé.
- Les trottoirs sont interdits aux vélos, sauf en tenant son vélo à la main (le cycliste redevenant piéton).
- Il est interdit d'accrocher le vélo au mobilier urbain en dehors des équipements spécialement destinés à cet usage.
- Le casque n'est pas obligatoire, mais conseillé.
- Les aires piétonnes sont accessibles aux vélos (en roulant au pas et en ne gênant pas les piétons).
- Comme tout véhicule qui dépasse un piéton ou un vélo, à vélo je dois laisser un écart d'un mètre au moins.

Des réductions pour étudiants chez commerçants et établissements publics

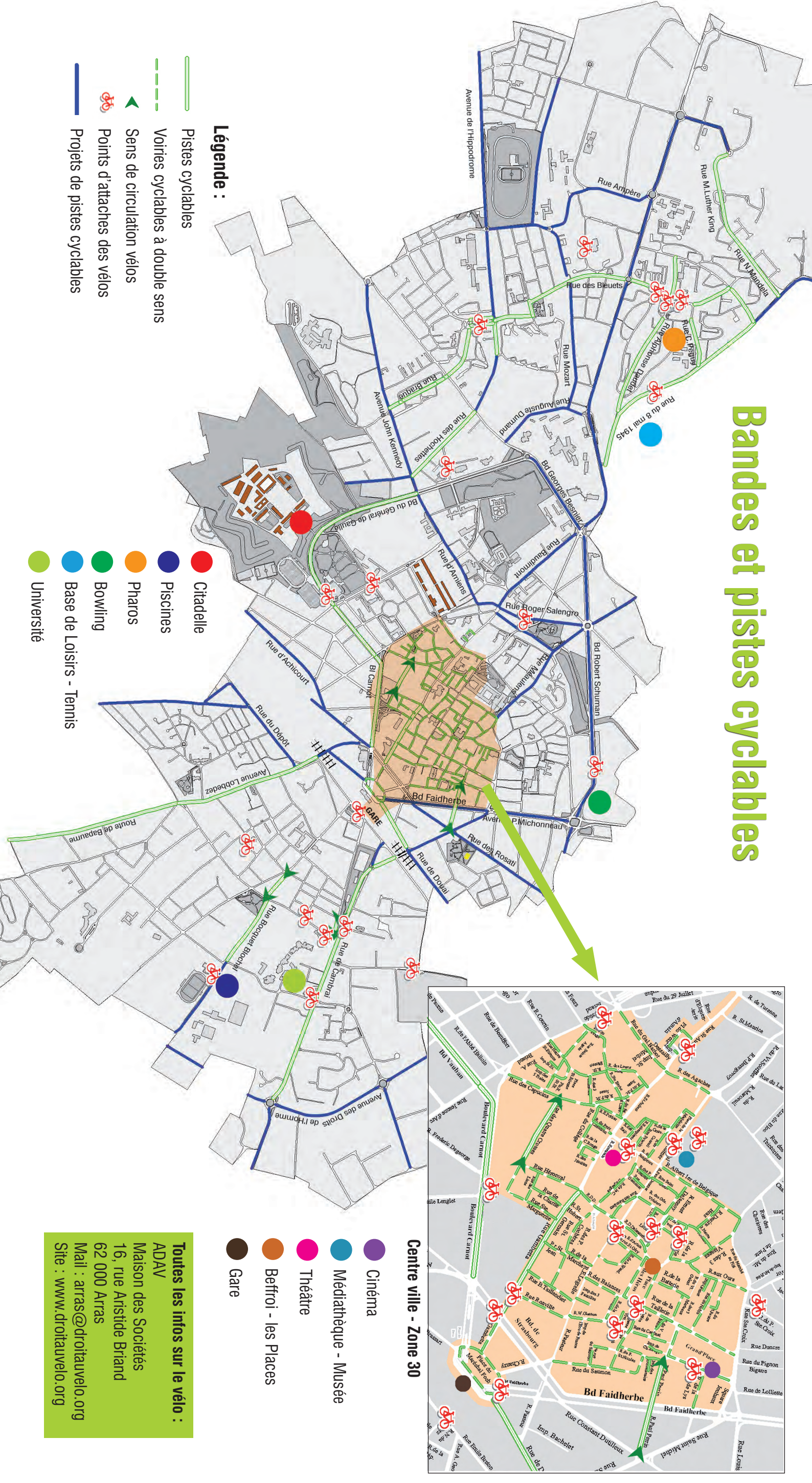


Vous trouvez cette vignette sur la vitrine d'un commerçant. Entrez, vous aurez droit à des réductions !

Pour connaître la liste des commerçants et établissements publics participants, rendez-vous sur : www.arras.fr/jeunesse/vie-etudiante/des-reductions-chez-vos-commerçants.html



Bandes et pistes cyclables



Légende :

- Pistes cyclables
- - - Voiries cyclables à double sens
- ▶ Sens de circulation vélos
- 🚲 Points d'attaches des vélos
- Projets de pistes cyclables

- Citadelle
- Piscines
- Pharos
- Bowling
- Base de Loisirs - Tennis
- Université

- Cinéma
- Médiathèque - Musée
- Théâtre
- Beffroi - les Places
- Gare

Centre ville - Zone 30

Toutes les infos sur le vélo :
 ADAV
 Maison des Sociétés
 16, rue Aristide Briand
 62 000 Arras
 Mail : arras@droitavelo.org
 Site : www.droitavelo.org